

Intervention du S2NM au congrès de la Confédération – Bordeaux juin 2026

Bonjour à toutes et tous,

Florence et moi souhaitons au nom de notre syndicat remercier les militantes et les militants, le bureau de la Confédération ainsi que les salariés de la confédération et les adhérents & militants de cette belle région qui se sont mobilisés pour que ce congrès soit une réussite.

La démocratie est inscrite dans nos gènes. Nous pouvons la faire vivre parce que nous réussissons à mobiliser les énergies qui nous permettent de débattre, de construire et de déployer notre feuille de route syndicale.

Depuis le congrès de Lyon, plusieurs soubresauts tant nationaux qu'internationaux ont impactés les salariés, leurs emplois et leur famille :

- ✓ La guerre en Ukraine et au Moyen-Orient,
- ✓ La réforme des retraites où la CFDT a été exemplaire grâce à Laurent que nous remercions pour son action
- ✓ Les élections européennes suivies d'une dissolution de l'Assemblée Nationale
- ✓ Trump, le retour avec toutes ses outrances, ses velléités...
- ✓ ...

Nous avons cherché par voix de négociation à mettre en place des dispositifs répondant aux attentes des salariés ; reconnaissons que le Patronat est souvent resté sourd surtout sur le pouvoir d'achat.

La première partie de notre intervention portera sur notre champ professionnel et l'activité des salariés que nous représentons. Celui des entreprises du domaine du nucléaire. Je sais parfaitement que, même ici, nous avons également quelques détracteurs que nous respectons.

Ce champ professionnel qui représente aujourd'hui environ 230 000 salariés est en pleine effervescence. Porté par la relance du nucléaire au travers des comités de politique nucléaire ayant acté la construction de nouveau réacteurs, mais aussi au travers de la recherche institutionnelle et le positionnement de nombreuses Start-Up. Si la finalité est bien d'atteindre pour notre part la fermeture du cycle qui nous permettra de réutiliser nos combustibles dans des réacteurs à neutrons rapides, notre inquiétude porte sur le transfert de la recherche vers des acteurs privés. Ceux-là n'ont aucun mal à trouver des millions d'euros auprès de l'État ou sur les marchés, alors que dans le même temps la recherche institutionnelle est régulièrement impactée par les coups successifs de rabots budgétaire de l'État.

Nous revendiquons que cette recherche institutionnelle bénéficie de plan de financement pluriannuel garantissant une visibilité à moyen terme et ne faisant plus des chercheurs des chercheurs de financements. Cela conduira sans aucun doute à donner du sens au travail et à augmenter le temps de recherche consacré à la science. N'oublions jamais que la recherche d'aujourd'hui est la souveraineté de demain !

Le second point de notre intervention va porter sur le dialogue avec les extrêmes. Il n'y a aucun doute nous n'avons pas les mêmes valeurs. La réalité des urnes nous oblige à réfléchir et nous positionner clairement, comme nous le faisons. Nous devons également réfléchir à comment ne pas fragiliser nos collectifs.

Comment allons-nous dialoguer et avec qui sur nos territoires ? Ce n'est pas une question anecdotique. Ce choix Cornélien, nous CFDT qui prônons le dialogue, nous ne pourrions pas le faire avec des élus dans nos territoires sous prétexte qu'ils appartiennent ou se revendiquent des extrêmes.

Est-il envisageable de couper le lien avec celles et ceux qui administrent des communes ou des territoires ? Comment alors peser pour permettre de trouver des issues favorables aux salariés et à nos adhérents ?

La seule possibilité est de continuer à revendiquer. Car revendiquer, c'est exister ! C'est porter la voix des salariés. C'est montrer au plus grand nombre l'incohérence et l'incompatibilité des politiques portées par les extrêmes. Montrer que ces politiques cassent les liens sociaux, détruisent les dynamiques citoyennes, effacent le sens de l'humain. Oui nous devons parler avec ces responsables pour continuer à leur dire que nous sommes aux antipodes de leurs programmes politiques.

Notre troisième point porte sur le sujet Ô combien difficile des accidents du travail et des maladies professionnelles, AT/MP dans notre jargon.

Nous vous avouons notre surprise de ne pas avoir vu plus d'amendements proposés par notre syndicat pris en compte sur ce sujet. Nous revendiquons de savoir de quoi nous parlons ayant une expérience importante de plusieurs années au travers d'un collectif de médecins et d'avocats qui nous assistent dans le traitement des dossiers de salariés.

Rien sur la prise en compte de la proposition de CHSCTE qui intègre la partie environnementale, ni sur la possibilité de mettre des limites d'exposition des salariés aux températures élevées, pas plus pour que les fiches d'expositions soient versées dans le dossier médical partagé.

Nous militons pour la prévention primaire, la seule qui protège les salariés ; pour la traçabilité aux expositions de polluants professionnels qui permettra d'endiguer la survenue de maladies.

Enfin, le S2NM demande à la Confédération de prendre en compte l'interdiction des clauses d'intéressement ou de participation aux bénéfices en lien avec le nombre d'accidents du travail.

Enfin, notre dernier point portera sur la cotisation et les propositions qui ont été faite dans la résolution. Ah ! C'est un sujet que nous devons collectivement trancher dans ce congrès.

L'augmentation proposée par la Confédération est-elle la bonne solution ? Nous, S2NM, avons pleinement conscience ce que cela représente.

C'est notre indépendance, notre capacité d'agir et, demain peut-être, notre liberté à ester en justice et à accompagner celles et ceux qui veulent défendre leurs droits. Nous le savons tous : faire rentrer les cotisations est un combat quotidien. Oui je parle à dessein de combat tant il est difficile de pouvoir côter avec justesse le montant des cotisations.

Est-ce donc en augmentant cette cotisation qui aurait pour corollaire potentiel de faire fuir celles et ceux qui veulent nous rejoindre que nous serons plus indépendants, ou bien en allant chercher les cotisations non versées et remettre les autres au niveau requis des 0,75% actuels dans un souci permanent de justice fiscale entre nos adhérents ? Oui, nous pourrions avoir une quote-part plus importante, mais si cela doit l'être avec moins d'adhérents quels est donc le gain ? Nous serons donc très attentifs aux débats qui auront lieu ici autour de cette questions cruciale !

Enfin, nous remercions Marylise et tout le bureau qui ont su porter et défendre avec détermination nos valeurs de démocratie, de partage et d'émancipation durant cette période ô combien difficile.

Merci à vous toutes et tous, et très bon congrès.